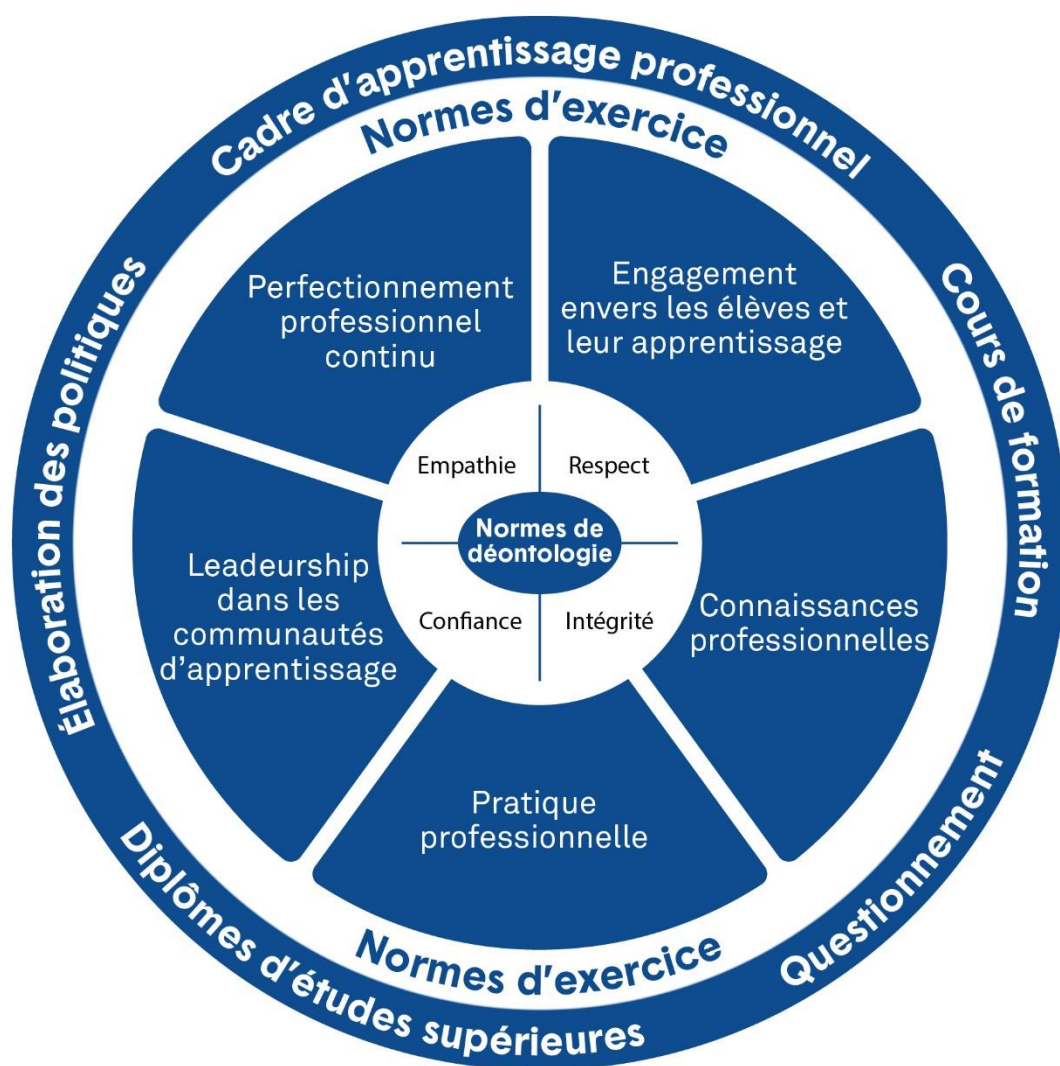




Ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle Introduction à l'enseignement en Ontario

Annexe C – Règlement sur les qualifications requises pour enseigner

Octobre 2021



This document is available in English under the title *Additional Qualification Course Orientation to Teaching in Ontario*.



Table des matières

1. Introduction	1
2. Cadre conceptuel	2
Mise en œuvre du cours menant à la qualification additionnelle	4
Contexte provincial	4
3. Identité professionnelle et vision de l'apprenant	5
4. Contexte législatif	6
5. Fondements de l'exercice professionnel	7
Ressources pour la formation des enseignants	8
6. Cadre de questionnement pédagogique	8
A. Normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante	9
B. Législation, cadres de travail basés sur les droits fondamentaux, politiques et contexte ontarien	10
C. Concepts directeurs pour le questionnement pédagogique	11
D. Fondements théoriques	15
E. Conception, planification et mise en œuvre du programme	16
F. Milieux d'apprentissage et stratégies pédagogiques	19
G. Réflexion, documentation et interprétation de l'apprentissage	20
H. Responsabilité partagée pour favoriser l'apprentissage	21
I. Recherche, apprentissage professionnel et avancement de la pédagogie	22
7. Conception et pratiques pédagogiques	23
Apprentissage expérientiel	25
8. Mesure et évaluation des participants	26
Annexe 1	29
Annexe 2	31
Annexe 3	32



Ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle Introduction à l'enseignement en Ontario

1. Introduction

Le cours menant à la qualification additionnelle appuie les pédagogues dans la création de milieux d'apprentissage sécuritaires, sains, inclusifs et accueillants. La qualification additionnelle présente aux pédagogues le contexte pour explorer les connaissances et pratiques professionnelles requises pour honorer les forces, les intérêts et les besoins de chaque apprenant et y être sensibles.

La création de milieux d'apprentissage inclusifs exige l'engagement de tous les partenaires : les pédagogues, les apprenants, les parents, les familles/tutrices et tuteurs, les personnes chargées de la garde des enfants et la communauté. Cette vision de l'inclusion, ainsi que les efforts déployés pour la maintenir, exigent un partage des responsabilités et des mesures concrètes. Cela implique de réfléchir de façon collective et critique aux répercussions des politiques, des pratiques et des processus se rapportant aux milieux d'apprentissage inclusifs en utilisant une base antioppression et antiracisme.

Les réflexions critiques suivantes (schéma n° 1) offrent un cadre de travail possible parmi de nombreux autres afin d'orienter les pédagogues dans la création et le maintien d'une vision de l'éducation inclusive :

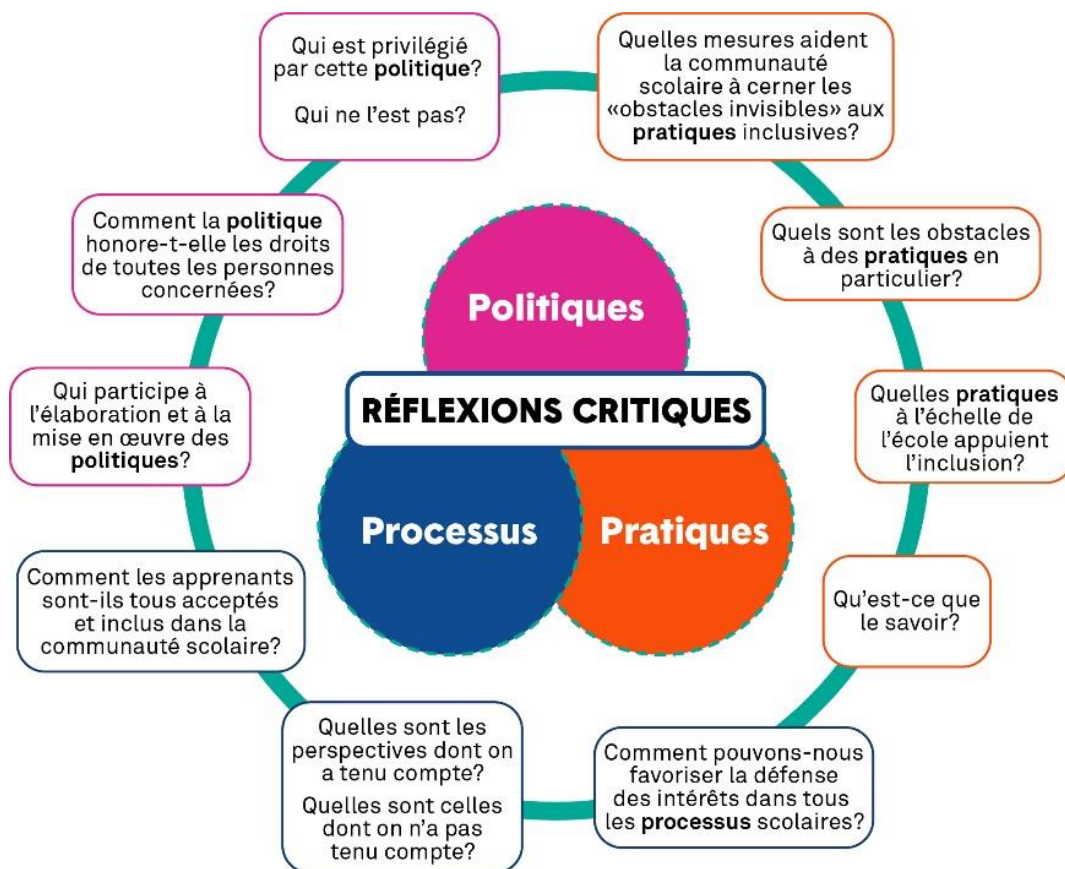


Schéma n° 1 : Les réflexions critiques

2. Cadre conceptuel

La ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle *Introduction à l'enseignement en Ontario* de l'annexe C fournit un cadre conceptuel visant à aider tant les fournisseurs que les instructeurs à élaborer le cours et à en faciliter la prestation. La structure de la ligne directrice est conçue de façon à définir de manière fluide, holistique et intégrée les concepts clés liés à ce cours.

La ligne directrice du présent cours est fondée sur le cadre conceptuel suivant (schéma n° 2) :



Schéma n° 2 : Cadre conceptuel

Le cours menant à la qualification additionnelle *Introduction à l'enseignement en Ontario* utilise une approche critique et pédagogique pour explorer, de façon holistique et intégrée, les fondements théoriques, les théories de l'apprentissage, la planification, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes, la conception et les pratiques pédagogiques, la mesure et l'évaluation, le milieu d'apprentissage, la recherche et les aspects éthiques dont il faut tenir compte dans l'enseignement et l'apprentissage à tous les cycles. Les participants renforcent ainsi leur efficacité professionnelle en approfondissant leurs connaissances tout en soutenant leur jugement professionnel et les milieux d'apprentissage inclusifs, et en acquérant de nouvelles connaissances pour perfectionner leur pratique. Dans le cercle extérieur du schéma, formant la base du cadre, se trouvent les normes d'exercice et de déontologie, qui doivent demeurer des références vitales de la profession enseignante.

Mise en œuvre du cours menant à la qualification additionnelle

Les concepteurs, fournisseurs et instructeurs de cours utilisent le cadre conceptuel de la ligne directrice pour mettre en valeur les principaux concepts en fonction des contextes professionnels, des connaissances, des habiletés et de la compréhension des participantes et des participants.

Adopter le modèle d'un milieu d'apprentissage positif qui reflète l'empathie, la diversité, l'équité et l'autonomie du point de vue des ressources et de la déontologie, est essentiel à la mise en œuvre holistique du présent cours, lequel soutient les Normes de déontologie de la profession enseignante et les Normes d'exercice de la profession enseignante pour construire un milieu d'apprentissage inclusif.

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario reconnaît que les pédagogues qui œuvrent au sein des systèmes scolaires financés par la province ainsi que des écoles privées, indépendantes ou des Premières Nations doivent explorer des idées et des questions qui s'appliquent à leur propre contexte ou à celui dans lequel ils peuvent être amenés à travailler.

Contexte provincial

Les communautés francophones et anglophones doivent également mettre en œuvre les lignes directrices en tenant compte de leur contexte et besoins particuliers. Chaque communauté linguistique doit explorer le contenu de la présente ligne directrice selon ses propres perspectives et les domaines sur lesquels elle veut mettre l'accent. Cette souplesse permettra aux deux communautés linguistiques de mettre en œuvre le cours en fonction d'une variété de contextes.

Les pédagogues de l'Ontario travaillent dans des contextes éducatifs variés et diversifiés. Ils peuvent se retrouver dans divers établissements d'enseignement, tels qu'une école rurale de langue française, une école catholique, une école publique en ville, une école des Premières Nations, une école provinciale ou une école indépendante ou privée. Les pédagogues réfléchissent au contexte unique de chaque communauté pour améliorer l'apprentissage et le bien-être.

Dans le présent document, les termes «participantes et participants» font référence aux pédagogues qui suivent le cours et les termes «apprenantes et apprenants» font référence aux jeunes qui fréquentent les écoles.

3. Identité professionnelle et vision de l'apprenant

L'identité professionnelle de l'instructeur du cours et des participants qui est véhiculée dans la présente ligne directrice reflète la vision du pédagogue présentée dans les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante et le *Cadre de formation de la profession enseignante*, de même que par l'entremise des consultations relatives aux qualifications additionnelles.

Les pédagogues de l'Ontario se voient comme étant des penseurs et praticiens novateurs, des pédagogues critiques qui promeuvent la justice sociale et écologique. Les pédagogues s'engagent à adopter des pratiques qui s'appuient sur une base antioppression et antiracisme pour construire des milieux d'apprentissage inclusifs. Les cours menant à une qualification additionnelle appuient cette identité collective (schéma n° 3 : Vision du pédagogue).

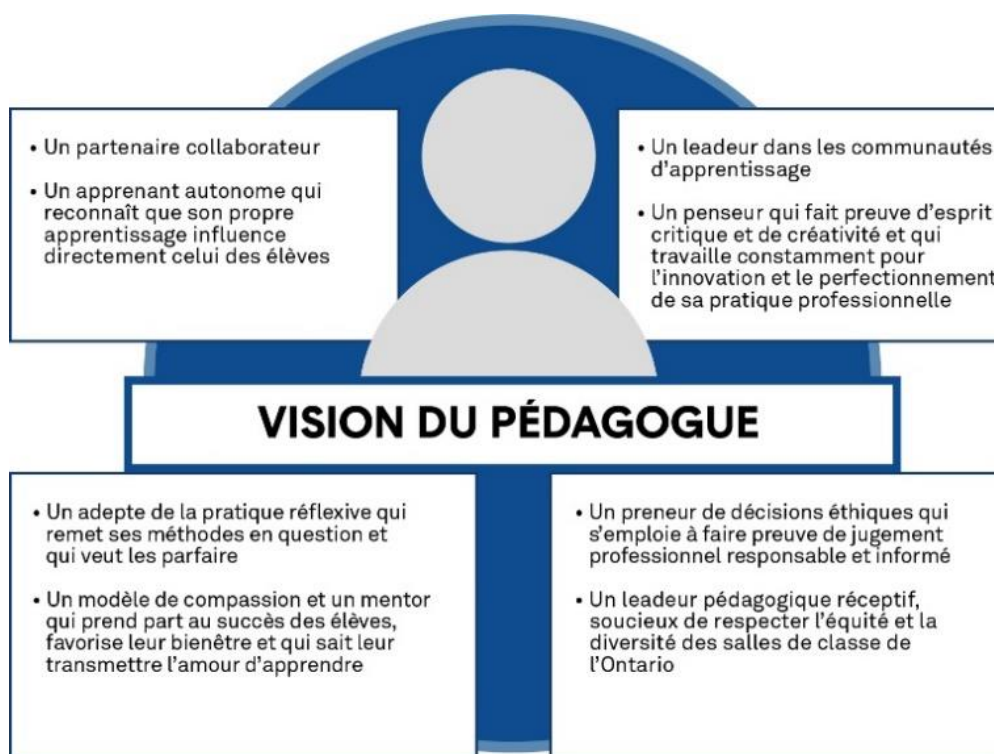


Schéma n° 3 : Vision du pédagogue¹

¹ Note : Extrait de *Fondements de l'exercice professionnel*, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Toronto, 2016; p. 16. Droit d'auteur 2016. Texte publié avec la permission de l'auteur.

L'apprenant dans la présente qualification additionnelle (schéma n° 4) applique des principes démocratiques et est autonome, indépendant, averti, créatif, collaborateur, éthique, réfléchi, conciliant, inclusif, courageux et auto-efficace; il est un citoyen du monde et un penseur critique qui sait résoudre les problèmes et dont la voix, le point de vue ainsi que le sens de l'efficacité et de la responsabilisation sont essentiels à la mise au point des méthodes d'enseignement et d'apprentissage fondées sur des bases antioppression et antiracisme.

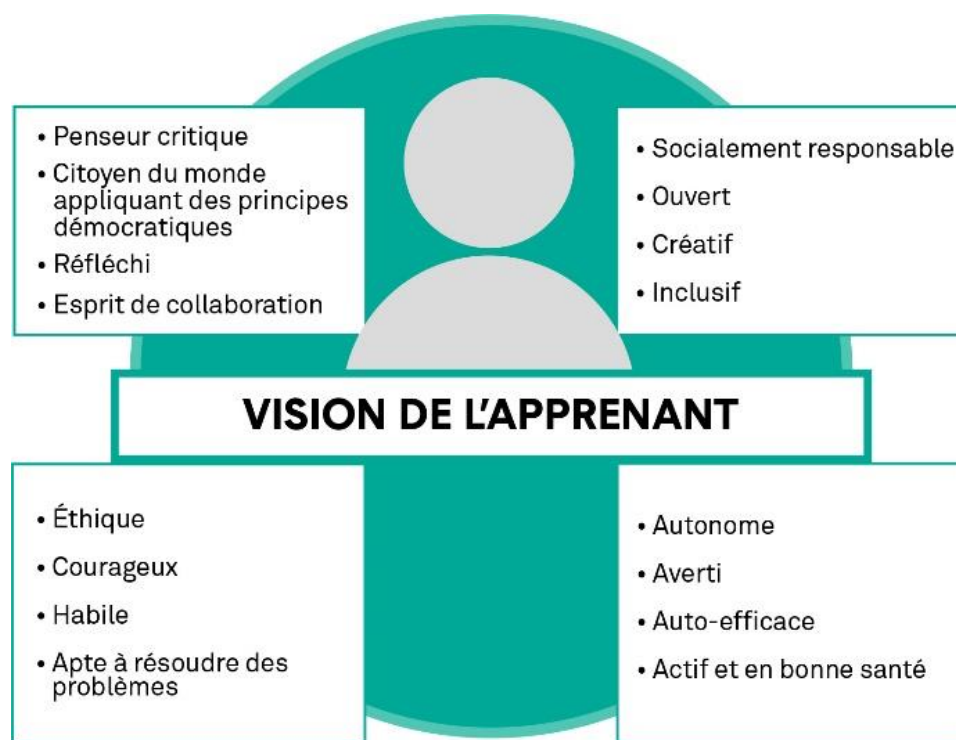


Schéma n° 4 : Vision de l'apprenant

4. Contexte législatif

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est l'organisme d'autoréglementation de la profession enseignante dans la province. Sa responsabilité relativement aux cours menant à une qualification additionnelle comprend les éléments suivants :

- établir et faire respecter les normes d'exercice et de déontologie de la profession
- prévoir la formation continue des membres
- agréer les cours menant à une qualification additionnelle, plus précisément :

Le contenu du programme et le rendement attendu des personnes qui y sont inscrites correspondent aux habilités et aux connaissances énoncées dans les Normes d'exercice de la profession enseignante et les Normes de déontologie de la profession enseignante de l'Ordre ainsi que dans les lignes directrices formulées par l'Ordre.

Règlement 347/02 sur l'agrément des programmes de formation en enseignement, partie IV, paragraphe 24

Le Règlement 176/10 sur les qualifications requises pour enseigner énonce les qualifications additionnelles que les pédagogues peuvent détenir. En outre, ce règlement comprend les cours menant à une qualification additionnelle, à la qualification de perfectionnement des directrices et directeurs d'école, à la qualification de directrice ou de directeur d'école, aux qualifications pour enseigner aux cycles primaire et moyen et à la qualification d'agente ou d'agent de supervision. Un cours menant à une qualification additionnelle doit comporter au moins 125 heures, tel qu'approuvé par le registraire de l'Ordre. Les cours agréés menant à une qualification additionnelle reflètent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, ainsi que le *Cadre de formation de la profession enseignante*.

Les participantes et participants qui répondent aux exigences du Règlement sur les qualifications requises pour enseigner peuvent suivre le présent cours.

La qualification additionnelle *Introduction à l'enseignement en Ontario*, telle qu'énoncée dans l'annexe C du Règlement sur les qualifications requises pour enseigner, est inscrite sur le certificat de qualification et d'inscription des membres de l'Ordre ayant réussi le cours.

5. Fondements de l'exercice professionnel

Les *Fondements de l'exercice professionnel* communiquent une vision provinciale de ce que signifie être pédagogue en Ontario, laquelle constitue l'essence même du professionnalisme chez les pédagogues. Les normes d'exercice et les normes de déontologie de la profession enseignante (voir annexe 1) sont les assises de l'élaboration et de la mise en œuvre du présent cours. Comme principes de pratique professionnelle, les neuf normes mettent l'accent sur un perfectionnement professionnel continu. De plus, elles appuient le *Cadre de formation de la profession enseignante*, qui exprime clairement les principes de l'apprentissage des pédagogues et présente une gamme d'options favorisant le perfectionnement professionnel.

L'amélioration continue du jugement professionnel acquis par des expériences, du questionnement et une réflexion critique est essentielle pour incarner les normes ainsi que le *Cadre de formation de la profession enseignante* dans le présent cours et la pratique de l'enseignement.

Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante servent de cadres de travail directeurs qui sous-tendent les connaissances, les compétences et les expériences professionnelles dont les pédagogues ont besoin pour enseigner de façon efficace dans un milieu qui favorise le *respect*, *l'empathie*, la *confiance* et *l'intégrité*, et pour contribuer à son épanouissement.

Ressources pour la formation des enseignants

L'Ordre a développé des ressources qui appuient l'intégration efficace des normes aux cours menant à une qualification additionnelle. Elles présentent une variété de processus éducatifs basés sur le questionnement et la recherche qui visent l'intégration des normes à la pratique professionnelle (voir annexe 3). Vous pouvez les consulter sur le [site web de l'Ordre](#).

Ces ressources appuient le développement des connaissances professionnelles, du jugement et de l'efficacité par la praxie réflexive critique. On y présente des expériences vécues par des pédagogues de l'Ontario, qui ont pour but d'appuyer la formation des enseignants dans les cours menant à une qualification additionnelle.

6. Cadre de questionnement pédagogique

Le cadre de questionnement pédagogique (schéma n° 5) de la présente ligne directrice étaye l'élaboration d'un cours holistique, intégré et expérientiel qui a pour assises le questionnement. Il appuie les connaissances et le jugement professionnels, les pédagogies critiques, les mesures contre l'oppression et le racisme, les processus adaptés et pertinents sur le plan culturel ainsi que les pratiques des participantes et participants.

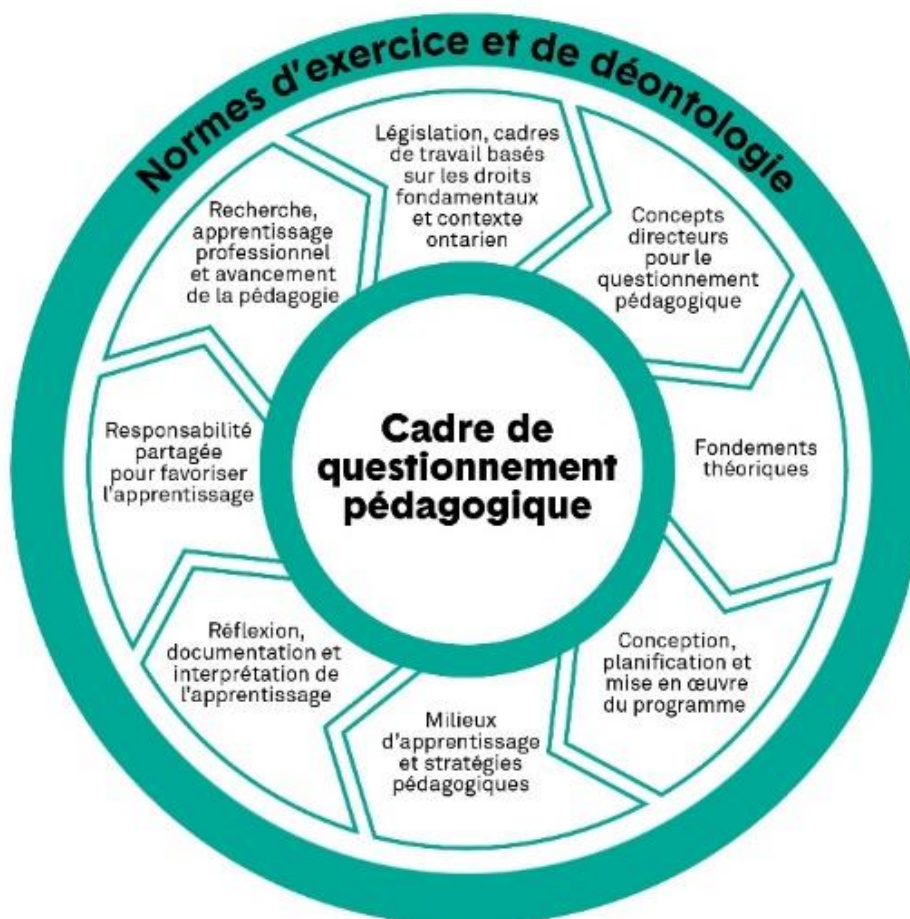


Schéma n° 5 : Cadre de questionnement pédagogique pour le cours
Introduction à l'enseignement en Ontario

A. Normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante

Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante représentent une vision collective de l'exercice professionnel. L'engagement envers les apprenants et leur apprentissage occupe une place fondamentale dans une profession enseignante solide et efficace. Conscients que leur position privilégiée leur confère la confiance des autres, les membres de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario assument ouvertement leurs responsabilités envers les apprenants, les parents, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tutrices et tuteurs, les partenaires en éducation, les collègues et autres professionnels ainsi que le public. Ils prennent aussi à cœur leurs responsabilités en ce qui concerne l'environnement.

L'intégration holistique des normes dans toutes les composantes du cours permet d'incarner la vision collective de la profession enseignante afin d'orienter la connaissance professionnelle, l'apprentissage et la pratique de l'enseignement. Les principes et concepts suivants appuient cette intégration holistique dans le présent cours :

- comprendre et incarner les concepts d'empathie, de confiance, de respect et d'intégrité
- faire preuve d'engagement envers les élèves et leur apprentissage
- intégrer la connaissance professionnelle à sa pratique
- enrichir et perfectionner sa pratique professionnelle
- appuyer le leadership dans les communautés d'apprentissage
- participer au perfectionnement professionnel continu.

Les participants continueront à examiner de façon critique les pratiques professionnelles, les pédagogies et les cultures d'éthique sous l'angle des normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante par le dialogue professionnel et la réflexion collaborative.

B. Législation, cadres de travail basés sur les droits fondamentaux, politiques et contexte ontarien

Il est primordial que l'élaboration et la mise en œuvre des cours menant à une qualification additionnelle repose sur la législation et les cadres de travail basés sur les droits fondamentaux à l'échelle régionale, provinciale, nationale et internationale. Cette législation et ces cadres de travail soulignent les exigences et responsabilités relatives au maintien des droits humains, de la justice sociale, des pratiques libératoires et de l'accessibilité pour tout le monde.

Les fournisseurs et concepteurs de cours menant à des QA ainsi que les pédagogues qui les suivent doivent entreprendre une réflexion et un dialogue critiques sur cette législation et ces cadres de travail et, explorer la signification de leur pratique pédagogique.

La liste suivante n'est pas exhaustive, mais elle fournit un point de départ pour entamer l'exploration dans le cours :

- Code des droits de la personne de l'Ontario
- *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, L.O. 2005, chap. 11

- *Loi sur les personnes handicapées de l'Ontario*, L.O. 2001, chap. 32
- *Charte canadienne des droits et libertés*, Parties I et II, Annexe B, *Loi constitutionnelle* de 1982
- *Loi canadienne sur les droits de la personne* de 1977
- *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action (CVR)*
- Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies
- Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones (DNUDPA)
- Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies
- Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
- Curriculum de l'Ontario et documents pertinents
- Politique d'Aménagement Linguistique de l'Ontario.

Ces documents servent de base à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre du cours.

C. Concepts directeurs pour le questionnement pédagogique

Les concepts théoriques suivants sont fournis dans le but de faciliter la conception et la mise en œuvre holistique du cours *Introduction à l'enseignement en Ontario* par le questionnement pédagogique et professionnel.

Le présent cours favorise la réflexion critique et le dialogue inspirés des concepts suivants qui seront explorés de façon critique au moyen de divers processus équitables, holistiques et interreliés dans un cadre construit sur une base antioppression et antiracisme:

- explorer de façon critique les préjugés, présomptions, croyances, compréhensions, pouvoirs et privilèges liés à l'enseignement et à l'apprentissage dans le contexte du présent cours
- explorer de façon critique l'identité et les pratiques en lien avec la vision des pédagogues en tant que co-interrogeurs, spécialistes et chercheurs travaillant aux côtés d'apprenants autonomes dans la cocréation de milieux d'apprentissage démocratiques et axés sur le savoir

- appliquer des pratiques qui préparent les élèves autochtones à poursuivre et à mettre en pratique leur souveraineté et leurs droits issus de traités, comme le reflètent la Constitution canadienne et la DNUDPA, et explorer de façon critique comment les élèves non autochtones peuvent apprendre et respecter les droits des Autochtones au Canada
- explorer de façon critique et mettre en pratique la mise en œuvre des appels à l'action de la CVR en ce qui concerne le personnel enseignant et les écoles
- examiner de façon collaborative l'inclusion pertinente et respectueuse des cultures, de l'histoire, des perspectives et des façons d'acquérir le savoir des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans les processus d'enseignement et d'apprentissage en tant que moyens valables de comprendre le monde
- explorer de façon critique les concepts d'appropriation culturelle et d'appréciation culturelle
- explorer de façon critique et approfondie une réflexion et des actions éthiques autour des questions d'antiracisme et de discrimination de genre, et veiller à la sécurité des apprenants LGBTQ pour assurer la santé d'une communauté scolaire
- explorer de façon critique et interpréter le curriculum de l'Ontario ainsi que les politiques, cadres de travail, stratégies et lignes directrices (par exemple, l'éducation de l'enfance en difficulté, la mesure et l'évaluation, l'approche interdisciplinaire de l'éducation, l'utilisation des technologies en classe) fondés sur des pratiques factuelles
- explorer de façon critique et développer une compréhension commune de l'importance des ressources, des lignes directrices et des normes relatives à la sécurité provenant des conseils scolaires et des associations de matières
- appliquer la pédagogie critique, comprise comme une forme d'autonomie pédagogique et de développement, à la conception, à l'évaluation et à la mise en œuvre de pratiques ou de programmes
- explorer de façon critique les processus pédagogiques, y compris les pratiques de mesure et d'évaluation, qui lient le curriculum aux intérêts, aux forces, aux identités linguistiques, aux fonds de connaissances, au questionnement, aux besoins, à la fierté personnelle et au bien-être des apprenants

- examiner de façon critique des processus, pratiques et politiques pour créer et maintenir des milieux d'apprentissage holistiques qui forment et façonnent la responsabilisation et les identités des apprenants et favorisent leur développement intellectuel, social, affectif, physique, linguistique, culturel, spirituel et moral
- explorer de façon critique les processus et mécanismes de participation qui ont pour objectif de favoriser la collaboration avec les apprenants, le personnel de l'école, les parents, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tuteurs et tuteuses et la collectivité afin d'appuyer l'apprentissage, les identités et le bien-être de la communauté scolaire
- explorer de façon critique et intégrer diverses ressources, y compris l'utilisation stratégique des ressources de la technologie et de la communication, afin d'améliorer les connaissances professionnelles et de favoriser des pratiques de mesure et d'évaluation novatrices visant à faciliter l'apprentissage, l'indépendance, le bien-être et la responsabilisation
- explorer de façon critique la pratique professionnelle par le questionnement collaboratif continu, le dialogue, la réflexion, l'innovation, la pédagogie critique et la participation de l'apprenant
- examiner de façon critique les principes, connaissances et gestes éthiques qui contribuent à la pédagogie et au leadership éthiques collectifs
- explorer de façon critique et intégrer des pratiques, politiques et pédagogies respectueuses de l'environnement
- examiner de façon critique des processus pour favoriser une gestion de l'environnement responsable et active, une conscience écologique, la justice sociale et une citoyenneté active et responsable fondée sur des principes démocratiques dans des contextes à l'échelle locale, nationale et mondiale
- explorer de façon critique et intégrer des pratiques pédagogiques qui honorent la *Commission de vérité et de réconciliation du Canada : Appels à l'action*
- explorer de façon collaborative la cocréation de communautés de questionnement dévouées à la pédagogie critique, au perfectionnement professionnel continu et à l'efficacité professionnelle collective et personnelle

- réfléchir de façon critique à l'utilisation éthique de la technologie afin d'assurer la sécurité, la protection de la vie privée et le bien-être des apprenants
- explorer de façon critique des pratiques éthiques novatrices dans l'intégration de technologies de l'information et de la communication afin d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage
- examiner de façon critique les processus relatifs à la création et au maintien de milieux d'apprentissage sécuritaires, sains, équitables, holistiques, adaptés sur le plan culturel, pertinents et inclusifs qui respectent la diversité et qui y sont sensibles, facilitent l'apprentissage, favorisent la voix et le point de vue de l'apprenant, encouragent la pensée critique, la justice sociale et la justice collective
- examiner de façon critique la recherche qualitative et quantitative liée aux pratiques professionnelles, aux politiques et aux pédagogies à l'appui de l'apprentissage, de l'autonomisation et de la responsabilisation
- explorer de façon critique et intégrer les processus, pratiques et politiques éducationnels qui appuient le raisonnement, l'apprentissage, la croissance, l'attitude, la persévérance, la résilience, le bien-être et l'efficacité des apprenants
- explorer de façon critique la relation entre le jugement professionnel des pédagogues et les diverses perspectives, identités, responsabilisations et expériences des apprenants
- explorer de façon critique et intégrer des processus inclusifs qui favorisent la collaboration interprofessionnelle afin d'appuyer l'élaboration et la mise en œuvre collaborative des plans d'enseignement individualisé (P.E.I.) et des plans de transition pour les apprenants qui incluent la voix et le point de vue de toutes les parties concernées
- examiner de façon critique les processus, pratiques et politiques qui encouragent une culture de questionnement au sein d'une école ou d'un système scolaire afin de promouvoir l'ouverture à l'innovation, au changement, à des approches pédagogiques culturellement inclusives, à des pédagogies anti-oppressives et à la démocratisation du savoir afin que les perspectives et l'opinion des apprenants alimentent la pratique des pédagogues
- explorer de façon critique les pratiques visant à remettre en question les principaux discours et hypothèses en lien avec le présent cours

- analyser de façon critique les manifestations systémiques du pouvoir et des privilèges en reconnaissant, en réduisant activement et en éliminant les obstacles systémiques auxquels certains apprenants sont confrontés
- analyser de façon critique le colonialisme et ses effets sur l'enseignement, l'apprentissage et le bien-être.

D. Fondements théoriques

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de divers processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés dans un cadre construit sur une base antioppression et antiracisme:

- explorer de façon critique les divers cadres de travail théoriques liés au présent cours, les principes fondamentaux de ces cadres et leurs applications pratiques à l'appui de l'apprentissage dans un milieu inclusif
- explorer de façon critique et intégrer les théories sur le développement et le façonnement de l'identité afin d'améliorer sa pratique pour d'appuyer le bien-être, les identités, l'efficacité et la responsabilisation de l'apprenant
- explorer de façon critique des pratiques pédagogiques différenciées, culturellement pertinentes et réactives, qui respectent et exploitent les connaissances préalables, les expériences, les forces et les intérêts des apprenants
- explorer de façon critique les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante comme fondements théoriques au professionnalisme des pédagogues dans le présent cours
- réfléchir de façon critique à la pratique de l'enseignement et engager un dialogue professionnel sur l'interaction entre la théorie et les pratiques, les deux processus clés qui guident notre compréhension de la manière dont les apprenants parviennent à approfondir l'apprentissage
- explorer de façon critique et intégrer la pédagogie et les théories de l'apprentissage liées à la conception du curriculum en s'appuyant sur les questions, les passions, les curiosités, les intérêts, les identités, les expériences vécues et les fonds de connaissances des apprenants
- explorer de façon critique le curriculum de l'Ontario, les ressources et politiques gouvernementales, la Politique d'Aménagement Linguistique de l'Ontario, les cadres de travail et les stratégies se rapportant au présent cours

- s'interroger de façon critique et collaborative sur les dimensions inhérentes à la matière pour créer et maintenir des milieux d'apprentissage sécuritaires, sains, équitables, inclusifs, conciliants et engageants
- explorer de façon critique et intégrer des programmes d'enseignement holistiques et inclusifs comme l'apprentissage fondé sur le questionnement, l'apprentissage par problème/projet, l'apprentissage ancré dans le milieu et l'évaluation authentique, qui renforcent les habiletés, intérêts et expériences des apprenants et leur permettent d'atteindre leurs objectifs d'apprentissage
- explorer de façon critique l'importance de la législation pertinente à l'échelle municipale, provinciale, fédérale et mondiale, ainsi que les responsabilités associées à la pratique professionnelle
- explorer de façon critique les obligations légales et responsabilités éthiques des pédagogues conformément à la législation et aux pratiques provinciales en vigueur
- explorer de façon critique la législation et les politiques provinciales qui appuient l'accessibilité pour tous
- explorer de façon critique la législation et les politiques provinciales qui appuient les droits de la personne pour tous
- explorer de façon critique la législation et les politiques provinciales qui appuient la protection de la vie privée pour tous
- explorer de façon critique la législation et les politiques provinciales qui soutiennent le droit à l'instruction dans la langue de la minorité.

E. Conception, planification et mise en œuvre du programme

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de divers processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés dans un cadre construit sur une base antioppression et antiracisme:

- explorer de façon critique et approfondir sa compréhension de la manière dont les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante contribuent à l'élaboration d'un cadre de travail pour la planification du programme
- explorer de façon critique l'influence que la nature diverse et changeante de la société exerce sur l'apprentissage, le raisonnement, la mentalité de croissance, la persévérance et le bien-être

- explorer de façon critique et approfondir sa compréhension des stratégies et des cadres de travail dans la conception, la planification, l'élaboration et la mise en œuvre du programme lié au cours *Introduction à l'enseignement en Ontario*
- explorer de façon critique et approfondir la compréhension de la manière d'utiliser les ressources provinciales pour améliorer l'éducation des Autochtones, et intégrer et aborder les questions relatives aux peuples autochtones dans la salle de classe, y compris : *Perspectives autochtones : Guide de la Boîte à outils* (2009) et la *Stratégie d'éducation autochtone* du ministère de l'Éducation
- explorer de façon critique comment aller au-delà de l'apprentissage culturellement inclusif en ce qui concerne les Premières Nations, les Métis et les Inuits, et explorer comment favoriser les pratiques de souveraineté
- explorer de façon critique les compétences transférables et les fondements philosophiques qui renforcent l'efficacité professionnelle des pédagogues dans leur soutien à l'interconnexion des curriculums (par exemple, l'intégration des compétences d'apprentissage socioémotionnelles dans tous les curriculums; une approche interdisciplinaire et appliquée des programmes d'études [STIM])
- explorer de façon critique diverses approches de l'intégration dans le curriculum à l'aide de différents modèles de planification, de ressources, de pratiques pédagogiques et de pratiques de mesure et d'évaluation antioppressives, impartiales, équitables, justes, transparentes et adaptées
- explorer de façon critique et approfondir sa compréhension de la conception universelle de l'apprentissage, de la pédagogie et de l'évaluation différenciées et de la démarche par étapes dans la planification, l'élaboration et la mise en œuvre du programme
- explorer de façon critique des ressources pédagogiques novatrices, fondées sur la recherche et culturellement inclusives qui appuient l'apprentissage, l'engagement, l'auto-identification, la sécurité, le bien-être, l'optimisme et la résilience
- analyser de façon critique la nature changeante des processus pédagogiques en relation avec les plateformes de gestion de l'apprentissage qui deviennent de plus en plus dominantes et omniprésentes (par exemple, comment cette infrastructure pédagogique émergente influe sur le travail des pédagogues et des apprenants)

- explorer de façon critique une variété de technologies d'assistance pour soutenir l'apprentissage et le bien-être
- concevoir de façon critique des programmes qui reflètent l'utilisation éthique de la technologie à l'appui de la sécurité, de la protection de la vie privée et du bien-être des apprenants
- évaluer de façon critique l'existence d'obstacles technologiques à l'accessibilité et y répondre pour développer des solutions de rechange
- explorer de façon critique et planifier des programmes ainsi que des occasions d'apprentissage qui appuient différents objectifs et types de cheminement scolaire
- explorer de façon critique la manière dont les expériences, les fonds de connaissances, les identités, les récits, le développement, les forces, les questions, les intérêts et les besoins des apprenants contribuent à la planification, à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme
- explorer de façon critique l'intégration d'approches pédagogiques culturellement inclusives et de pédagogies adaptées à la conception, à la planification, à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme
- explorer de façon critique les stratégies qui appuient le raisonnement, l'apprentissage, la mentalité de croissance, la persévérance, la résilience, le bien-être et l'autorégulation des apprenants
- explorer de façon critique et planifier les processus d'enseignement qui respectent les identités, les voix, l'autonomie, le point de vue, les forces, les champs d'intérêt et les expériences des apprenants
- explorer de façon critique des pratiques qui font la promotion d'un engagement et d'une compréhension approfondis des questionnements dans le cours par la compréhension des éléments qui suscitent la curiosité des apprenants et l'optimisation du contexte et de l'expérience particuliers des apprenants
- explorer de façon critique les ressources pédagogiques et utiliser diverses méthodes d'évaluation afin de guider la planification du programme, d'appuyer l'apprentissage et de favoriser la participation
- élaborer et mettre en œuvre les PEI, et en effectuer le suivi, en collaboration, afin de s'assurer que chaque élève ayant un P.E.I. bénéficie des stratégies pédagogiques, environnementales et évaluatives appropriées, ainsi que des adaptations et/ou modifications décrites dans le plan

- explorer de façon critique des occasions d'apprentissage de rechange et d'autres parcours possibles pour les apprenants selon leurs forces et leurs intérêts.

F. Milieux d'apprentissage et stratégies pédagogiques

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de divers processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés dans un cadre construit sur une base antioppression et antiracisme:

- explorer de façon critique des processus pour créer des milieux d'apprentissage inclusifs et dynamiques qui reflètent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante
- créer et maintenir des milieux d'apprentissage éthiques, positifs, équitables, conciliants, inclusifs, sécuritaires, sains et engageants pour les apprenants et leurs parents, leurs familles, les personnes chargées de la garde des enfants et les tuteurs et tuteurs
- développer activement des relations et des espaces pour les familles et les communautés marginalisées, membres de minorités linguistiques et traditionnellement sous-représentées dans le milieu d'apprentissage afin de favoriser une communauté de collaboration pour soutenir les apprenants
- explorer de façon critique diverses approches pédagogiques et d'évaluation équitables tenant compte des identités et des profils individuels des apprenants, et garantissant des possibilités équitables, accessibles, engageantes, pertinentes et adaptées à tous les apprenants
- explorer de façon critique des processus pour faire participer tous les membres de la collectivité, favoriser le dialogue, l'autonomie et la collégialité et développer un sentiment d'appartenance
- explorer de façon critique des processus afin de favoriser une communauté d'apprenants autonomes et engagés, fondée sur la collaboration
- favoriser des milieux d'apprentissage centrés sur l'élève, basés sur la confiance, accueillants et significativement engageants qui inculquent des façons de penser positives, le leadership, les compétences générales et l'autorégulation de l'apprenant
- explorer de façon critique diverses stratégies pédagogiques soutenant l'apprentissage, le raisonnement, la mentalité de croissance, la persévérance, la résilience et le bien-être

- développer des pratiques sécuritaires, éthiques, légales et respectueuses de l'utilisation de divers outils technologiques à l'appui des pratiques pédagogiques
- explorer de façon critique des milieux d'apprentissage inclusifs et novateurs qui incorporent diverses stratégies pédagogiques (p. ex., conception universelle, apprentissage expérientiel, pédagogie et évaluation différenciées, questionnement, démarche par étapes et enseignement explicite) dans le but de satisfaire tous les apprenants
- explorer de façon critique des processus qui encouragent les apprenants à appliquer des principes démocratiques et à devenir des citoyens actifs, démocratiques et tournés vers le monde face aux enjeux de durabilité économique, sociale et environnementale
- explorer de façon critique l'identité professionnelle, les connaissances et les pratiques de leadership des pédagogues, comme l'énoncent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, ainsi que le *Cadre de formation de la profession enseignante* et les *Fondements de l'exercice professionnel*
- explorer des méthodes pour favoriser le consensus, la résolution de problèmes créative, la démocratie participative et l'autonomisation dans les classes, les écoles et la communauté.

G. Réflexion, documentation et interprétation de l'apprentissage

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de divers processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés dans un cadre construit sur une base antioppression et antiracisme:

- explorer de façon critique des méthodes de mesure et d'évaluation justes, équitables, participatives, transparentes, valables et fiables qui respectent la dignité, le bien-être affectif, les identités et le développement de tous les apprenants
- explorer de façon critique les processus de rétroaction qui autonomisent les apprenants et les encouragent à réfléchir à leur apprentissage de façon favorable et à se fixer des objectifs
- favoriser un examen de la rétroaction afin de faire participer les apprenants à l'analyse et à l'interprétation critiques du processus d'apprentissage
- explorer de façon critique des processus équitables et inclusifs pour réfléchir à l'apprentissage, le documenter et l'interpréter, comme les portfolios d'élèves, la rétroaction sans note, l'autoévaluation et l'évaluation par les pairs

- explorer de façon critique et intégrer des pratiques de mesure, d'évaluation et de rapport conformes aux processus et principes énoncés dans les politiques, les cadres de travail et le curriculum de l'Ontario
- approfondir la compréhension des expériences vécues et du bagage de connaissances de l'apprenant afin d'être à son écoute
- explorer de façon critique les pratiques d'évaluation aux trois fins suivantes : fournir de la rétroaction aux apprenants et adapter son enseignement (évaluation *au service* de l'apprentissage); renforcer la capacité des apprenants à devenir des apprenants autonomes (évaluation *en tant qu'*apprentissage); et porter un jugement professionnel éclairé sur la qualité de l'apprentissage (évaluation *de* l'apprentissage)
- explorer de façon critique diverses stratégies d'évaluation, dont l'observation, la conversation et le produit.

H. Responsabilité partagée pour favoriser l'apprentissage

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de divers processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés dans un cadre construit sur une base antioppression et antiracisme:

- explorer de façon critique une variété de stratégies de participation et de communication efficaces afin de collaborer de façon authentique et professionnelle avec les parents, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tutrices et tuteurs, le personnel de l'école et du conseil scolaire, ainsi que les organismes communautaires
- favoriser des partenariats ouverts et transparents avec les parents, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants et les tutrices et tuteurs qui respectent et valorisent la prise de décision partagée, la confidentialité, la défense des droits et le leadership
- explorer de façon critique et nouer des relations positives et bienveillantes avec les communautés autochtones dans le but d'améliorer la réalisation des objectifs et la réponse aux besoins pédagogiques des Autochtones à l'école et en classe
- explorer de façon critique et créative les méthodes qui favorisent et respectent la voix, le point de vue et les identités des apprenants dans le processus d'apprentissage par la prise de décision partagée et le leadership

- explorer de façon critique les stratégies et les occasions de collaboration professionnelle soutenant l'apprentissage, le raisonnement, la mentalité de croissance, la persévérance, la résilience, le bien-être et le leadership
- explorer de façon critique les modèles de collaboration professionnelle, y compris les communautés d'apprentissage professionnelles, qui soutiennent le mieux la collaboration fondée sur le questionnement, l'action et les résultats dans la planification, la mise en œuvre et l'examen des programmes
- explorer de façon critique et ouverte ses propres préjugés implicites et son engagement personnel en faveur de la diversité, de l'équité, de l'inclusion et des droits de la personne, afin de soutenir l'identification et l'élimination des inégalités et des obstacles aux milieux d'apprentissage et de travail, de même que la réussite des élèves
- explorer de façon critique et aborder ouvertement les préjugés, la discrimination et les obstacles systémiques afin d'appuyer l'apprentissage, le bien-être et l'inclusion
- explorer et analyser de façon critique des cultures pédagogiques et professionnelles positives et inclusives qui favorisent et valorisent l'expression libre et l'analyse critique des voix et des points de vue
- comprendre et respecter l'importance des responsabilités partagées et des partenariats qui favorisent la justice sociale et écologique, comme l'énoncent les *Fondements de l'exercice professionnel*
- explorer de façon critique la collaboration professionnelle au sein d'équipes interdisciplinaires afin d'appuyer l'apprentissage, le raisonnement, la mentalité de croissance, l'attitude, la persévérance, la résilience, le bien-être, la défense des droits et l'adaptation aux transitions.

I. Recherche, apprentissage professionnel et avancement de la pédagogie

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de divers processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés dans un cadre construit sur une base antioppression et antiracisme:

- analyser de façon critique la convergence de la recherche actuelle et en évolution dans divers domaines et dans les pratiques pédagogiques fondées sur des faits, et ses répercussions dans le cours *Introduction à l'enseignement en Ontario*
- explorer de façon critique sa pratique professionnelle par le questionnement continu de la théorie, de la pédagogie et de l'andragogie

- participer au perfectionnement professionnel transformationnel par la recherche, l'avancement des connaissances et le leadership
- explorer de façon critique la pédagogie critique qui incorpore la recherche et l'avancement de la pédagogie et de l'andragogie à la pratique de l'enseignement
- participer à la recherche ainsi qu'à l'avancement de la pédagogie et de l'andragogie critiques pour faire progresser les communautés de pratique
- explorer de façon critique la création et la mobilisation du savoir afin d'améliorer la pratique professionnelle et le leadership
- explorer de façon critique les responsabilités éthiques en matière de recherche et d'avancement des connaissances qui respectent et incarnent les normes de déontologie de la profession enseignante
- explorer de façon critique les théories et pédagogies se rapportant aux nombreuses formes d'oppression, de pouvoir et de privilège
- favoriser des relations professionnelles collaboratives avec le personnel de l'école ou du conseil scolaire, des associations professionnelles, des organismes communautaires et d'autres intervenants, le cas échéant.

7. Conception et pratiques pédagogiques

La conception et les pratiques pédagogiques (schéma n°6) du présent cours tiennent compte des théories d'apprentissage des adultes, des processus andragogiques efficaces et des méthodes d'apprentissage expérientielles qui favorisent la réflexion, le dialogue et le questionnement critiques.

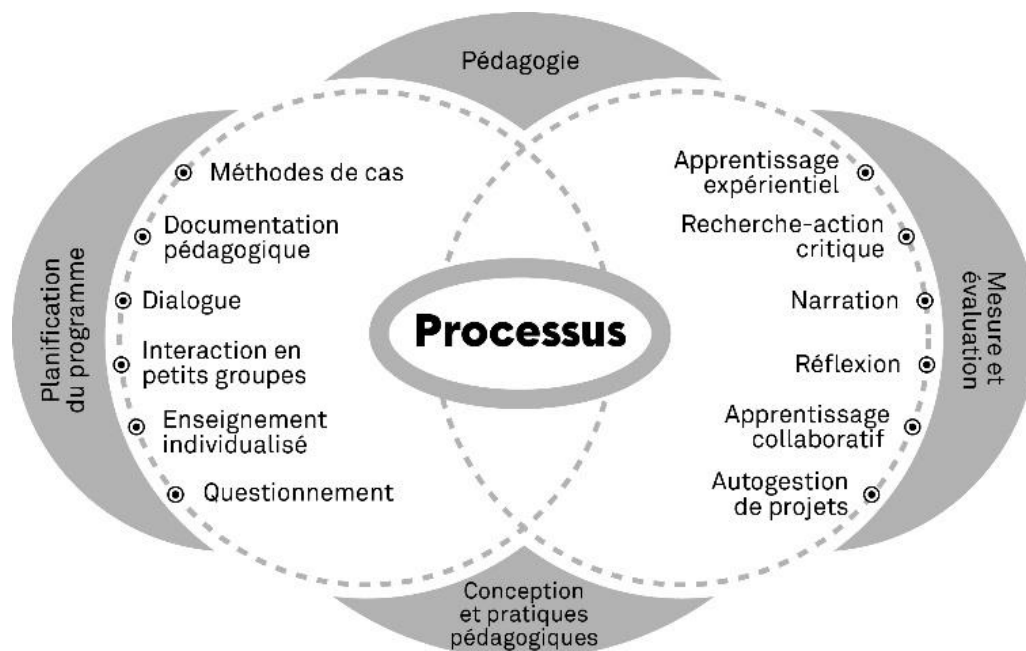


Schéma n° 6 : Conception et pratiques pédagogiques

Le côté droit du diagramme de Venn invite les participants à explorer l'utilisation de l'apprentissage expérientiel, de la recherche-action critique, de la narration, de la réflexion, de l'apprentissage collaboratif et de l'autogestion de projets. Du côté gauche, les participants sont invités à explorer l'utilisation des méthodes de cas, de la documentation pédagogique, du dialogue, de l'enseignement individualisé, de l'interaction en petits groupes et du questionnement. Ces expériences d'apprentissage fondées sur le questionnement se rejoignent au centre pour former nombre de processus à facettes multiples qui peuvent améliorer la pratique professionnelle. Les expériences d'apprentissage fondées sur le questionnement nommées dans le diagramme de Venn sont liées aux quatre domaines suivants : pédagogie, mesure et évaluation, conception et pratiques pédagogiques, et planification du programme. Ces domaines forment un cercle extérieur autour du diagramme de Venn.

Les participantes et participants collaborent avec les instructrices et instructeurs du cours à l'élaboration des recherches et des expériences d'apprentissage, des processus d'intégration holistique, ainsi que des méthodes de mesure et d'évaluation utilisées dans le cours.

Pour la mise en œuvre de ce cours, les instructeurs :

- a) **facilitent** les processus andragogiques pertinents et pratiques qui permettent aux participants de vivre des expériences d'apprentissage, basées sur le questionnement, ayant rapport à la conception, la planification, l'enseignement, la pédagogie, la mise en œuvre, ainsi qu'à la mesure et l'évaluation du programme. Parmi les processus andragogiques, notons : l'apprentissage expérientiel, les jeux de rôle, les simulations, la rédaction d'un journal de bord, l'autogestion de projets, l'enseignement individualisé, l'interaction en petits groupes, le dialogue, la recherche-action, le questionnement, la documentation pédagogique, l'apprentissage collaboratif, la narration, les méthodes de cas et la praxie réflexive critique.
- b) **incarnent** les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, respectent les principes de l'éducation des adultes et l'expérience des participants, reconnaissent leurs acquis, adoptent des pratiques culturellement inclusives et répondent à leurs questions, intérêts et besoins particuliers. Il importe également que les participants créent des réseaux de soutien, reçoivent les commentaires de leurs pairs et de l'instructeur et communiquent à leurs collègues le résultat de leur apprentissage. Ils doivent aussi avoir l'occasion de faire des lectures professionnelles, de réfléchir, de discuter et de s'exprimer.
- c) **reflètent** le questionnement critique, la conception universelle, la différenciation pédagogique et les pratiques d'évaluation qui peuvent être reproduits ou adaptés dans diverses situations en classe.

Apprentissage expérientiel

L'objectif de ces activités d'apprentissage expérientiel est d'appuyer la mise en œuvre et l'intégration de la théorie à la pratique dans un contexte réel d'enseignement et d'apprentissage. Les participants auront l'occasion de prendre part à des activités d'apprentissage expérientiel se rapportant aux principaux concepts et aspects du cours *Introduction à l'enseignement en Ontario* déterminés en collaboration avec l'instructeur. De plus, ils analyseront et réfléchiront de façon critique à leur participation durant des occasions d'apprentissage et de questionnement expérientiel dans le présent cours.

L'apprentissage expérientiel et le questionnement critique permettront de perfectionner le jugement professionnel, les connaissances, les compétences, l'efficacité et les pratiques pédagogiques des participants.

Les ressources de l'Ordre sur les normes de la profession facilitent l'apprentissage expérientiel au moyen de divers processus de questionnement professionnel. Vous pouvez les consulter sur le [site web de l'Ordre](#).

8. Mesure et évaluation des participants

Au début du cours, les participantes et participants collaborent, avec les instructeurs du cours, à l'élaboration des questions et des expériences d'apprentissage ainsi que des méthodes de mesure et d'évaluation utilisées dans le cours. Les instructeurs communiqueront régulièrement avec les participants, tout au long du cours, pour leur transmettre des observations significatives sur leur rendement.

L'évaluation des participants suit une approche équilibrée comprenant la combinaison d'une évaluation personnelle, par les pairs et mutuelle (instructeur et participant), ainsi qu'une évaluation de l'instructeur. Les stratégies de mesure et d'évaluation reflètent des pratiques efficaces et collaboratives basées sur le questionnement. On a recours à diverses approches pour permettre aux participants de démontrer leur apprentissage lié aux questionnements dans le cours. Des possibilités de mesures et d'évaluations formatives et sommatives font également partie du cours.

Il importe pour le participant inscrit à un cours menant à une qualification additionnelle de pouvoir effectuer des recherches pertinentes et utiles. Les travaux, les artéfacts et les projets permettent aux participants de faire des liens entre la théorie et la pratique. Les travaux doivent également permettre aux pédagogues de faire des choix et d'effectuer des recherches personnelles dans un cadre souple.

Les processus d'apprentissage appuient une exploration approfondie des concepts et questionnements. Ces processus se déroulent tout au long du cours et reflètent la pensée critique et la réflexion des participants à mesure qu'ils développent connaissances et compétences.

Les pratiques d'évaluation favoriseront également un questionnement critique plus approfondi grâce aux divers processus employés durant le cours. Ces processus d'évaluation basés sur le questionnement donnent l'occasion aux participants d'illustrer leur niveau de connaissances professionnelles et pédagogiques, de compétences, de pratiques éthiques et de leadership en enseignement.

On recommande aussi d'inclure une expérience culminante. Cette synthèse de l'expérience reflètera les connaissances approfondies et la compréhension issue de la participation au présent cours. Elle comprendra également les réflexions critiques d'un participant et une analyse de son apprentissage sur une certaine période.

Les processus suivants visent à orienter les pratiques associées à la mesure et à l'évaluation dans du présent cours; en outre, ils reflètent l'apprentissage expérientiel et les pédagogies critiques. Cette liste n'est pas exhaustive.

- a) **Leadership pédagogique :**
Cocréer, concevoir et évaluer de façon critique des occasions d'apprentissage culturellement inclusives qui incorporent la voix et le point de vue, les forces, les intérêts et les besoins des participantes et participants. Les occasions d'apprentissage tiendront compte de diverses technologies et ressources et reflèteront le curriculum du ministère de l'Éducation.
- b) **Documentation pédagogique :**
Rassembler des notes concrètes (p. ex., notes manuscrites, photos, vidéos, enregistrements audios, artefacts, dossiers sur l'apprentissage) afin de permettre aux pédagogues, aux parents, aux familles, aux personnes chargées de la garde des enfants, aux tutrices et tuteurs ainsi qu'aux apprenants de réfléchir au processus d'apprentissage, d'en discuter et de l'interpréter.
- c) **Réflexion critique :** Analyser de façon critique les enjeux en éducation qui se rapportent au présent cours au moyen de recherches spécialisées utilisant divers supports (p. ex., narrations, documentation manuscrite, images ou graphiques).
- d) **Recherche-action critique :**
Participer à de la recherche-action individuelle ou collaborative fondée sur l'exploration critique de diverses approches de la recherche-action.
- e) **Étude de cas :** Réfléchir de façon critique et se renseigner sur la pratique professionnelle par la rédaction ou la discussion de cas.
- f) **Plan de transition :** Réfléchir de façon critique au plan de transition d'un apprenant, l'analyser et formuler des recommandations pour l'améliorer.
- g) **Analyse narrative :** Analyser de façon collaborative et critique des narrations sur l'enseignement et l'apprentissage sous divers angles (p. ex., identité professionnelle, efficacité professionnelle, leadership éthique, pédagogies critiques) au moyen de procédés narratifs, comme la rédaction ou la discussion sur des récits.
- h) **Portfolio pédagogique :** Monter un portfolio professionnel qui analyse de façon critique les philosophies de l'enseignement et de l'apprentissage, les suppositions ainsi que les pratiques et les pédagogies conçues pour créer des milieux d'apprentissage éthiques et fondés sur des principes démocratiques.
- i) **Expérience d'apprentissage novatrice :** Concevoir et faciliter une expérience d'apprentissage engageante et novatrice qui reflète la différenciation pédagogique, la conception universelle et la démarche par étapes.

- j) **Plan de partenariat :** Concevoir un plan exhaustif visant à établir des partenariats collaboratifs entre les apprenants, les parents, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tutrices et tuteurs ainsi que l'école et les communautés environnantes dans le but de faciliter l'apprentissage, l'épanouissement et le bien-être.
- k) **Élaboration d'un PEI :** Élaborer un PEI en collaboration avec les parents, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tutrices et tuteurs, les apprenants et l'équipe-école.
- l) **Narration visuelle :** Créer une narration visuelle (p. ex., récit numérique) à l'appui de l'identité professionnelle collective de la profession enseignante, laquelle fait progresser les connaissances professionnelles et la pédagogie.

Annexe 1

Normes de déontologie de la profession enseignante

Les normes de déontologie de la profession enseignante fournissent une vue d'ensemble de la pratique professionnelle. L'engagement envers les élèves et leur apprentissage occupe une place fondamentale dans une profession enseignante solide et efficace. Conscients que leur position privilégiée leur confère la confiance des autres, les membres de l'Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario assument ouvertement leurs responsabilités envers les élèves, les parents, les tutrices et tuteurs, les collègues, les partenaires en éducation et autres professionnels ainsi que le public. Ils prennent aussi leurs responsabilités en ce qui concerne l'environnement.

Raisons d'être des normes de déontologie de la profession :

- inspirer aux membres la fierté de la profession enseignante et faire en sorte qu'ils soient dignes et qu'ils respectent ces valeurs
- reconnaître l'engagement et les responsabilités éthiques inhérentes à la profession enseignante
- conduire les membres à agir et à prendre des décisions de manière éthique
- promouvoir la confiance du public vis-à-vis de la profession enseignante.

Normes de déontologie de la profession enseignante :

Empathie :

Le concept d'empathie comprend la compassion, l'acceptation, l'intérêt et le discernement nécessaires à l'épanouissement des élèves. Dans l'exercice de leur profession, les membres expriment leur engagement envers le bien-être et l'apprentissage des élèves par l'influence positive, le discernement professionnel et le souci de l'autre.

Confiance :

Le concept de *confiance* incarne l'objectivité, l'ouverture d'esprit et l'honnêteté. Les relations professionnelles des membres avec les élèves, les collègues, les parents, les tutrices et tuteurs ainsi que le public reposent sur la confiance.

Respect :

La confiance et l'objectivité sont intrinsèques au concept de *respect*. Les membres honorent la dignité humaine, le bien-être affectif et le développement cognitif. La façon dont ils exercent leur profession reflète le respect des valeurs spirituelles et culturelles, de la justice

sociale, de la confidentialité, de la liberté, de la démocratie et de l'environnement.

Intégrité :

Le concept d'*intégrité* comprend l'honnêteté, la fiabilité et la conduite morale. Une réflexion continue aide les membres à agir avec intégrité dans toutes leurs activités et leurs responsabilités professionnelles.



Normes d'exercice de la profession enseignante

Les normes d'exercice de la profession enseignante fournissent un cadre pour décrire les connaissances, les compétences et les valeurs propres à la profession enseignante en Ontario. Elles expriment les objectifs et les aspirations de la profession, tout en communiquant une vision commune du professionnalisme qui oriente les pratiques quotidiennes des membres.

Raisons d'être des normes d'exercice de la profession :

- exposer une vision collective de la profession enseignante
- discerner les valeurs, les connaissances et les compétences propres à la profession enseignante
- orienter le jugement professionnel et les actions des membres
- promouvoir un langage commun pour favoriser une compréhension de ce que signifie être membre de la profession enseignante.

Normes d'exercice de la profession enseignante :

Engagement envers les élèves et leur apprentissage :

Les membres se soucient de leurs élèves et font preuve d'engagement envers eux. Ils les traitent équitablement et respectueusement et sont sensibles aux facteurs qui influencent l'apprentissage de chaque élève. Les membres encouragent les élèves à devenir des citoyennes et citoyens actifs de la société canadienne.

Connaissances professionnelles :

Les membres de l'Ordre visent à tenir à jour leurs connaissances professionnelles et saisissent les liens qui existent entre ces connaissances et l'exercice de leur profession. Ils comprennent les enjeux liés au développement des élèves, aux théories de l'apprentissage, à la pédagogie, aux programmes-cadres, à l'éthique, à la recherche en éducation, ainsi qu'aux politiques et aux lois pertinentes. Les membres y réfléchissent et en tiennent compte dans leurs décisions.

Pratique professionnelle :

Les membres de l'Ordre s'appuient sur leurs connaissances et expériences professionnelles pour diriger les élèves dans leur apprentissage. Ils ont recours à la pédagogie, aux méthodes d'évaluation, à des ressources et à la technologie pour planifier leurs cours et répondre aux besoins particuliers des élèves et des communautés d'apprentissage. Les membres peaufinent leur pratique professionnelle et cherchent constamment à l'améliorer par le questionnement, le dialogue et la réflexion.

Leadership dans les communautés d'apprentissage :

Les membres encouragent la création de communautés d'apprentissage dans un milieu sécuritaire où règnent collaboration et appui, et y participent. Ils reconnaissent la part de responsabilité qui leur incombe et assument le rôle de leader afin de favoriser la réussite des élèves. Les membres respectent les normes de déontologie au sein de ces communautés d'apprentissage et les mettent en pratique.

Perfectionnement professionnel continu :

Les membres savent que le perfectionnement professionnel continu fait partie intégrante d'une pratique efficace et influence l'apprentissage des élèves. Les connaissances, l'expérience, les recherches et la collaboration nourrissent la pratique professionnelle et pavent la voie de l'apprentissage autonome.



Annexe 2

Texte de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) : Schéma numéro 1 : Position pédagogique critique de la page 4 de ce PDF

Le schéma numéro 1 représente les réflexions critiques. Au centre de l'image se trouve un diagramme de Venn qui montre les politiques, pratiques et processus. Autour de ce diagramme de Venn se trouvent des questionnements critiques relatifs à ces politiques, pratiques et processus.

Concernant les politiques, les réflexions incluent :

- Qui est privilégié par cette politique?
- Qui ne l'est pas?
- Comment la politique honore-t-elle les droits de toutes les personnes concernées?
- Qui participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques?

Concernant les pratiques, les réflexions incluent :

- Quelles pratiques à l'échelle de l'école appuient l'inclusion?
- Quels sont les obstacles à des pratiques en particulier?
- Quelles mesures aident la communauté scolaire à cerner les «obstacles invisibles» aux pratiques inclusives?
- Qu'est-ce que le savoir?

Concernant les processus, les réflexions incluent :

- Quelles sont les perspectives dont on a tenu compte?
- Quelles sont celles dont on n'a pas tenu compte?
- Comment les apprenants sont-ils tous acceptés et inclus dans la communauté scolaire?
- Comment pouvons-nous favoriser la défense des intérêts dans tous les processus scolaires?

Annexe 3

Ressources fondées sur les normes de l'Ordre

Les ressources suivantes fondées sur les normes facilitent l'apprentissage par le questionnement professionnel. Elles sont disponibles sur le site [web de l'Ordre](#).

- ALLARD, C.C., Goldblatt, P.F., Kemball, J.I., Kendrick, S.A., Millen, K.J., et Smith, D. «Becoming a reflective community of practice», *Reflective Practice*, vol. 8, n° 3, 2007, p. 299-314.
- CHERUBINI, L., Kitchen, J., Goldblatt, P., et Smith, D. «Broadening landscapes and affirming professional capacity: A metacognitive approach to teacher induction». *The Professional Educator*, vol. 35, n° 1, 2011, p. 1-15.
- CHERUBINI, L., Smith, D., Goldblatt, P.F., Engemann, J., et Kitchen, J. *Apprendre à partir de l'expérience : Appuyer les pédagogues débutants et les mentors* [trousse de ressources], Toronto, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 2008.
- CIUFFETELLI PARKER, D., Smith, D., et Goldblatt, P. «Teacher education partnerships: Integration of case studies within an initial teacher education program», *Brock Education*, vol. 18, n° 2, 2009, p. 96-113.
- GOLDBLATT, P.F., et Smith, D. «Illuminating and facilitating professional knowledge through casework», *European Journal of Teacher Education*, vol. 27, n° 3, p. 334-354.
- GOLDBLATT, P.F., et Smith, D. (s. la dir.). *Cases for teacher development: Preparing for the classroom*. Thousand Oaks, CA, Sage Publications, Inc., 2005.
- KILLORAN, I., Zaretsky, H., Jordan, A., Smith, D., Allard, C., et Moloney, J. «Supporting teachers to work with children with exceptionalities», *Canadian Journal of Education*, vol. 36, n° 1, 2013, p. 240-270.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Mise en pratique des normes par la recherche professionnelle* [trousse de ressources], Toronto, 2003.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Normes de déontologie de la profession enseignante et Normes d'exercice de la profession enseignante* [affiche], à oeeo.ca/resources/categories/professional-standards-and-designation, Toronto, 2006.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Vivre les normes au quotidien* [trousse de ressources], Toronto, 2008.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Apprendre à partir de l'expérience : Appuyer les pédagogues débutants et les mentors* [trousse de ressources], Toronto, 2009.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Les voix de la sagesse : Apprendre des aînés* [Vidéo en ligne], Toronto, 2010. Repéré au https://www.youtube.com/watch?v=AbxCtmteQ-U&feature=emb_logo
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Outil de perfectionnement professionnel axé sur l'autoréflexion*, Toronto, 2010.

- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO et Ordre des éducatrices et éducateurs de la petite enfance. *Explorer la collaboration interprofessionnelle et le leadership éthique*, Toronto, 2014.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Dimensions éthiques de la pratique professionnelle*, Toronto, 2014.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer la déontologie dans les relations professionnelles*, Toronto, 2014.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Gardiens du savoir – Guide de discussion*, Toronto, 2014.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Cadre de formation de la profession enseignante*, Toronto, 2016.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Fondements de l'exercice professionnel*, Toronto, 2016.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *L'éthique est un geste : manifester sa solidarité avec Haïti* [vidéo en ligne], Repéré au www.youtube.com/watch?v=XPM8WEPJU9Q, Toronto, 2016.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *L'éthique est un geste : manifester son empathie pour les enfants anishinaabe* [vidéo], Repéré au www.youtube.com/watch?v=edbR-KnCwv8, Toronto, 2016.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Consolider la vision : Discours critique sur les normes de déontologie de la profession enseignante*, Toronto, 2017.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes de déontologie de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [affiches], Toronto, 2017.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes de déontologie de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [guide de discussion], Toronto, 2017.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes d'exercice de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [affiches], Toronto, 2017.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes d'exercice de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [guide de discussion], Toronto, 2017.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *L'éthique est un geste : manifester sa solidarité avec Haïti* [guide de discussion], Toronto, 2018.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les pratiques de leadership par les études de cas*, Toronto, 2018.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. «Vision de l'apprenant et du pédagogue selon la culture anishinaabe», [Affiche], Toronto, 2018.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. «Explorer les pratiques éthiques : Conscience écologique et écojustice», [Affiches], Toronto, 2020.

- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. «Explorer les pratiques éthiques : Conscience écologique et écojustice», [Cartes-ressources], Toronto, 2020.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Une représentation rotinonhsyón:nie des Normes de déontologie de la profession enseignante*, Toronto, 2020.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. «Vision de l'apprenant et du pédagogue», [Affiche], Toronto, 2020.
- SMITH, D. «Developing leaders using case inquiry», *Scholar-Practitioner Quarterly*, vol. 4, n° 2, 2010, p. 105-123.
- SMITH, D. «Supporting new teacher development using narrative based professional learning», *Reflective Practice*, vol. 13, n° 1, 2012, p. 149-165.
- SMITH, D. «Teaching and learning through e-learning: A new additional qualification course for the teaching profession». Barbour, M. (s. la dir.). *State of the nation: K-12 online learning in Canada*. Open School BC, Victoria (Colombie-Britannique), 2012.
- SMITH, D. «A dialogic construction of ethical standards for the teaching profession», *Issues in Teacher Education*, 2013, p. 49-62.
- SMITH, D. «The power of collective narratives to inform public policy: Re-conceptualizing a Principal's Qualification Program», *International Journal of Leadership in Education*, vol. 16, n° 3, 2013, p. 349-366.
- SMITH, D. «Fostering collective ethical capacity with the teaching profession», *Journal of Academic Ethics*, vol. 12, n° 4, 2014, p. 271-286.
- SMITH, D. «Exploring inter-professional collaboration and ethical practice: A story of emancipatory professional learning», *Reflective Practice: International and Multidisciplinary Perspectives*, vol. 16, n° 5, 2015, p. 652-676. DOI : 10.1080/14623943.2015.1071246.
- SMITH, D. «Exploring leadership development with supervisory officers through case inquiry», *Reflective Practice*, vol. 16, n° 4, 2015, p. 559-574.
- SMITH, D. «Pedagogies for teacher education policy development in Canada: Democratic dialogue in international teacher education: Promising pedagogies, Part C», *Advances in Research on Teaching*, 22C, Emerald Group Publishing Limited, 2015, p. 253-279. DOI : 10.1108/S1479-368720150000022012.
- SMITH, D., Allard, C., Flett, J., Debassige, D., Maracle, B., Freeman, K., et Roy, S. (sous presse). *Nourishing the teaching spirit: Collaborative development of indigenous teacher education additional qualification course guidelines*.
- SMITH, D., et Goldblatt, P.F. (s. la dir.). *Guide de ressources pédagogiques*, Toronto, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 2006.
- SMITH, D., et Goldblatt, P.F. (s. la dir.). *Exploring leadership and ethical practice through professional inquiry*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009.
- SMITH, D., Kelly, D., et Allard, C. «Dialogic spaces: A critical policy development perspective of educational leadership qualifications», *International Journal of Leadership in Education*, vol. 20, n° 4, p. 393-415. DOI: 10.1080/13603124.2015.1116608.

SMITH, D., et Qua-Hansen, J. «Democratic dialogue as a process to inform public policy: Re-conceptualizing a supervisory officer's qualification program», *International Journal of Education Policy and Leadership*, vol. 10, n° 1, 2015, p. 1-32.



**Ordre des enseignantes
et des enseignants
de l'Ontario**

Fixer la norme
pour un enseignement
de qualité

Pour en savoir davantage :
Ordre des enseignantes et
des enseignants de l'Ontario
101, rue Bloor Ouest
Toronto ON M5S 0A1

Téléphone : 416-961-8800
Télécopieur : 416-961-8822
Sans frais en Ontario : 1-888-534-2222
info@oeeo.ca
oeeo.ca



oct-oeeo.ca/fbfr



oct-oeeo.ca/pifr



oct-oeeo.ca/twfr



oct-oeeo.ca/ytfr



oct-oeeo.ca/igfr



oct-oeeo.ca/lifr